



N°14

27 mars 2021



Compte rendu

Assemblée générale du samedi 27 mars 2021

16 procurations, ce qui représente un peu plus d'un quart des membres (à peine une soixantaine, désormais).

L'assemblée n'ayant pu se tenir pour cause de crise sanitaire (enfermement jusqu'au 17 avril en Île-de-France), je recevrai par e-mail (anne.mounic@free.fr) vos accords, désaccords ou remarques, ainsi que vos propositions.

19 mars 2021.

Bilan d'activité 2020

L'association a travaillé cette année à la parution du numéro 12 de *Peut-être* ainsi qu'à celle de la sélection et traduction en italien des poèmes de Claude Vigée par Claude Cazalé Bérard. Les deux publications ont vu le jour en septembre 2020. J'ai reçu commande d'un exemplaire d'*Esilio della parola* en librairie, dans le septième arrondissement, à la fin du mois de janvier 2021.

L'année, bien évidemment, fut marquée par la mort de Claude le vendredi 2 octobre, – un très grand changement, un tournant, je pense, pour l'association. Jusque-là, j'avais toujours pu le tenir au courant de nos activités, même s'il ne venait plus aux après-midi. Je lui apportais, à parution, la revue et, les dernières fois, à l'exception de la toute dernière, à l'été 2020, il la tenait dans ses mains et je lui lisais deux ou trois choses, des extraits de ses propres poèmes ou essais, et il continuait à les dire, de mémoire. La dernière fois, pour le numéro 12 et *Esilio della parola*, je crois qu'il ne m'a pas même reconnue. J'ai posé les exemplaires sur son bureau. Il somnolait, presque absent. Je suis partie, très triste. C'est la dernière fois que je l'ai vu.

Vous le savez, j'avais été contactée, au début de l'été 2019, par Daniella Pinkstein, qui voulait organiser un hommage à Claude à l'E.C.U.J.E., qui est l'ancien centre communautaire, rue Lafayette à Paris. Elle requérait mon aide pour mettre sur pied un colloque, qui fut d'abord programmé en mai, puis pandémie oblige, repoussé fin novembre. Je vous en avais communiqué le programme. J'insiste sur le fait qu'au mois de mai 2020, lorsque j'ai parlé à Gad Ibgui, responsable du centre et de l'Institut Wiesel, également impliqué, j'avais bien précisé que, au cas où il nous faudrait encore annuler le colloque en novembre, nous publierions les actes et organiserions une rencontre alors, à l'occasion de la parution du volume, quand tout serait rentré dans l'ordre. Gad et Daniella exprimèrent leur accord. Je n'avais alors aucune idée de cette technique qui s'est répandue comme une traînée de poudre, le « zoom », mais je pensais que nous ne pouvions pas reporter les choses indéfiniment. Par la suite, au mois de juin, puis à l'automne, il fut de plus en plus question de ce zoom auquel je ne connaissais rien. J'ai tout de suite précisé que je n'étais pas du tout favorable à une substitution de la vraie rencontre, en chair et en os, à cet ersatz technologique, d'autant que cet hommage était devenu, depuis le 2 octobre, un hommage posthume. Daniella Pinkstein m'a à chaque fois rassurée. Seuls ceux qui ne pourraient se déplacer seraient « présents » en zoom. Malheureusement, lorsqu'il fallut annuler le colloque en l'état, je fus mise sous le fait accompli. Il aurait lieu en zoom. Gad Ibgui me téléphona un mercredi soir pour me signifier, d'un ton irrité et impérieux, que la décision revenait à l'Institut Wiesel et à lui seul. Je n'avais rien à dire. D'ailleurs, quand le nouveau programme en fut affiché, il ne fut plus question de l'association Vigée. Nous n'existions plus.

Je ne suis pas la seule à avoir refusé cette métamorphose. Nous sommes quatre. Vous retrouverez les contributions des refusés consentants, ou exclus d'eux-mêmes, dans le numéro 13 de *Peut-être*, à l'exception de celle de Michel Eckhard Elial, qui a décliné mon offre. Je précise également que j'ai envoyé un mail à Gad Ibgui pour lui dire que je voulais toujours bien me charger de la publication des actes. Il me fut répondu que l'Institut Wiesel s'en chargerait. À ce propos, je dois dire qu'au début, les actes devaient être publiés par les éditions de Michel Eckhard Elial, Daniella Pinkstein m'ayant présenté ce fait comme certain. Puis les choses ont changé et j'ai proposé les services de l'association, non pour nous imposer, mais pour aider. Plus tard, Gad Ibgui ayant évoqué la possibilité de publication à l'Institut Wiesel, je n'ai pas refusé, mais il m'a dit que ce serait plus tard, l'instance éditoriale n'étant pas encore bien en place.

J'ai adressé à Daniella Pinkstein d'une part, à Gad Ibgui d'autre part, un mail début janvier à l'occasion de l'anniversaire de Claude, puisque je l'avais évoqué sur mon propre site. Je n'ai reçu de réponse ni de l'un ni de l'autre. Je vous prie de m'excuser de vous avoir infligé le détail de ces mésaventures, mais il fallait que vous le sachiez. Dire que cela me fut agréable serait outrancier. En tout cas, cela m'a pris beaucoup de temps.

Conclusion : un hommage à Claude Vigée sera publié dans le numéro 13 de la revue. Les amis de Claude y seront rassemblés. J'ai reçu de très belles contributions.

Je ne sais pas quand les actes du colloque du 29 novembre paraîtront. Il était question également d'une étude du C.R.I.F sur Claude, proposée à Daniella Pinkstein, qui souhaite la composer avec moi. Je l'avais toutefois mise en garde,

car ces études sont historiques, et non littéraires. J'avais fait tout le travail quand Daniella Pinkstein me signala que mes contributions étaient jugées trop... littéraires. Je me retirai donc, laissant à Daniella Pinkstein copie du « Buisson ardent » et de quelques poèmes de Claude, que j'avais sélectionnés. J'avais demandé pour cela l'autorisation de Claudine et Nathalie. Je ne sais quand cette étude paraîtra, ni si elle paraîtra.

Michèle Finck, le 19 décembre 2020, m'a fait parvenir ceci : « Je souhaite t'informer que j'ai décidé de co-diriger un numéro spécial « Claude Vigée » dans la Revue Alsacienne de Littérature (avec Maryse Staiber directrice de la revue, professeure de littérature allemande à l'université de Strasbourg). Le numéro paraîtra en juin. » Je lui ai répondu comme suit : « En effet, il me paraît souhaitable, et logique, que la *Revue alsacienne de littérature* se consacre à Claude, vu ce qu'il représente pour l'Alsace. Je suppose qu'il aura déjà fait auparavant l'objet de numéros spéciaux, de son vivant. »

Pour ce qui est de l'hommage posthume à Claude Vigée, j'avais, sur sa demande, conseillé à Daniella Pinkstein d'envoyer l'annonce du colloque de l'Institut Wiesel à Manou Farine, responsable d'une émission sur France-Culture le vendredi à trois heures, « La Compagnie des Poètes ». Elle a répondu aussitôt, souhaitant lui rendre hommage. Daniella ne pouvant s'y rendre, ni Heidi Traendlin, ni Sylvie Parizet, toutes deux contactées par mes soins sur la demande de Manou Farine, j'y suis allée toute seule, le vendredi 16 octobre. C'était aussi bien, car nous ne disposions que d'une demi-heure, l'émission se partageant avec un jeune poète, très différent, c'est le moins qu'on puisse en dire. J'avais bien préparé ; tout s'est bien passé, me semble-t-il.

Un hommage paraîtra dans la revue *Europe* à l'automne. Jean-Baptiste Para ne m'a toutefois pas spécifié le mois, mais il me l'a certifié, à réception de ce que je lui ai envoyé. Une rubrique nécrologique, signée Patrick Kéchichian, a paru dans *Le Monde* en octobre. J'avais envoyé un avis au Carnet du *Monde* au nom de l'association. Les *Dernières nouvelles d'Alsace* ont également annoncé la nouvelle. Bischwiller organise un hommage sous forme d'un cycle de conférences. Freddy Raphaël m'avait parlé d'un hommage organisé en janvier par la librairie Kléber, mais il me semble que la pandémie a eu raison du projet. La revue *Apulée* rendra un hommage à Claude Vigée ce printemps. Je leur ai envoyé quelques poèmes de Claude, avec accord de Claudine et de Nathalie.

Enfin, à la suite de la mort de Claude, j'ai reçu quelques commandes de ses poèmes, *Jusqu'à l'aube future*, me félicitant que nous les ayons publiés, mais déplorant aussi cette sorte de fascination pour la mort que ce subit intérêt révèle. Tout cela, toutefois, demeure modeste : en librairie, *Jusqu'à l'aube future*, 4 en octobre + *Le Sentier du futur*, 1 ; Amazon et F.N.A.C., *Jusqu'à...*, 3 en octobre. Novembre : 3 *Jusqu'à l'aube future* (Amazon et F.N.A.C.) + *Peut-être* n° 11, 1 ; en librairie : 1 *Jusqu'à...* ; décembre : 1 *Jusqu'à l'aube future* ; Amazon et F.N.A.C. : 3 ; janvier : Amazon, 1 (*Jusqu'à...*). Au total : *Jusqu'à l'aube future* : 15 ; *Le Sentier du futur* : 1 ; *Peut-être* n° 11 : 1. Plus *Un coup de Bible...*

Avant de passer au rapport financier, il me faut dire une chose qui, je l'espère, n'aura pas une incidence majeure sur la vie de l'association, tout le monde étant remplaçable, du moins j'ose l'espérer. Au printemps dernier, j'ai prévenu un certain nombre de personnes de ma décision. Tout cela pour dire que je n'agis pas sur un coup de tête. L'an prochain, auront lieu les élections du bureau, comme cela advient tous les cinq ans. Cette année, je ne me représenterai pas. En mars 2022, je me serai occupée de l'association, selon le vœu de Claude, pendant quinze ans. Je suis à bout de souffle. Il faut désormais que quelqu'un prenne la relève. Ou plutôt que nous puissions élire un vrai bureau, où chacun accepte de faire sa part du travail, ce qui n'est jamais advenu depuis le tout début. Or, lorsque je sens une réticence, ou qu'elle s'exprime, je ne dis rien et assume ce pour quoi je me suis engagée.

L'association sera différente. Je souhaite vivement qu'elle continue. En juin, j'ai interrogé un certain nombre de personnes qui me paraissaient pouvoir prendre la relève. Personne, à part Heidi Traendlin, qui m'a dit qu'elle voulait poursuivre, ne m'a répondu positivement. Maintenant que j'ai prévenu tout le monde officiellement, peut-être un nouveau bureau pourra-t-il se constituer. Je préviens à l'avance de sorte que chacun puisse réfléchir à ce qu'il peut, et veut, faire. Je remercie tous ceux qui nous ont secondés chaque année, Guy et moi, pour le Salon de la Revue. Je remercie également Alfred Dott, qui a toujours répondu à mes demandes, en ce qui concerne les photos ou bien la relecture du texte alsacien des poèmes de Claude. Et surtout, je suis très reconnaissante à Claudine et Michel Singer d'une part, à Nathalie Vigée-Boksenbaum d'autre part, d'avoir compris ma démarche et de ne pas m'en vouloir. Il est très réconfortant de se sentir écoutée.

Quelles sont les tâches ? En septembre, l'appel à cotisation et, jusque-là, à abonnement. Il faut ensuite rentrer les chèques, poster les commandes. En janvier ou février, appel à l'assemblée générale et, jusque-là, à l'après-midi poétique. Il faut réserver une salle et rédiger le rapport d'activité et le rapport financier, donc faire les comptes. À chaque dépense engagée, ou rentrée d'argent, il faut noter ce qui rentre, ce qui sort, avec numéro de facture et numéro de chèque pour les dépenses. Je ne sais si la revue sera reprise, mais il faut, de toute façon, s'occuper de la diffusion des publications existantes. Nous sommes, pour les libraires, sur Dilicom. Quelquefois, les libraires nous contactent directement. Il faut alors établir une facture, avec remise de 30% et port offert, et envoyer le tout. Il vaut mieux vérifier ensuite que les factures soient payées et, si besoin est, envoyer des rappels. Nous sommes aussi sur Amazon et la F.N.A.C. Je rappelle que nous aurons l'an prochain treize numéros de *Peut-être* et six Cahiers. Il faudra venir chercher chez nous le stock. Il faudra changer l'adresse du siège social et effectuer les démarches à la banque. Il faut aussi s'occuper du site, <http://revuepeut-etre.fr>

Je redirai tout cela à ceux ou celles qui reprendront l'association l'année prochaine. Qu'ils me contactent, le plus rapidement possible, avant l'assemblée de mars 2022, où auront lieu les élections et le changement d'organisation. Si ce pouvait être dans les semaines qui viennent, ce serait mieux. Je pourrais déjà tenir tout le monde au courant en septembre 2021. Nous réfléchissons ensemble, Claudine, Nathalie et moi, à l'avenir de l'association.

J'en serai toujours membre et continuerai à citer Claude Vigée dans mes livres. Je suis persuadée de l'importance de son œuvre. Cela ne change pas, mais je ne puis plus assumer l'association. Cette responsabilité a toujours pesé pour moi, depuis le début, même si je l'ai assumée, puisque je m'y étais engagée. Notez qu'il n'y a plus maintenant à établir des dossiers compliqués pour obtenir des subventions, vu que la situation financière de l'association est saine. C'est un gros travail en moins. Mais le reste pèse lourd, sur une seule personne. Il faut un vrai bureau.

Rapport financier

En dépit de l'année difficile que nous avons vécue, l'association affiche un exercice bénéficiaire. J'ai pu mettre des sous sur le Livret A. La principale source de revenus tient aux cotisations et abonnements. Nous avons quelques ventes en librairie et sur Amazon et la F.N.A.C.

Une erreur s'est produite au mois de janvier quand je suis allée à la banque. J'ai placé mille euros sur le Livret A, puis j'ai signifié à la personne qui se trouvait à l'accueil que je voulais, pour notre association, l'Atelier GuyAnne, effectuer un virement du livret A sur le compte. Or, elle a pensé que je voulais débiter le Livret A de l'association Vigée après l'avoir crédité. Je lui ai expliqué qu'il s'agissait de l'autre association, mais elle a persisté à vouloir débiter le Livret A de l'association Vigée. J'ai signé le papier, car je ne connais pas par cœur le numéro de compte et le libellé de l'association n'y est pas complet. Lorsque, au vu des relevés, je me suis aperçue de l'erreur, j'ai rectifié. Tout est rentré dans l'ordre.

Les postes des plus grosses dépenses sont toujours les mêmes, la poste, la diffusion, l'imprimerie. Le prix du timbre a encore augmenté. J'avais fait des réserves en novembre et décembre. Pour ce qui est du paiement de l'annonce dans le Carnet du *Monde*, j'avais envoyé un chèque, comme d'habitude, dès réception de la facture, mais il n'est pas arrivé, la Poste ayant fonctionné assez mal cette année pendant un bon moment. J'ai effectué un virement et fait opposition, ce qui nous a été facturé 21 euros en tout.

Pour l'année en cours, nous aurons à régler les frais d'imprimerie pour le n° 13, qui sera sans doute plus volumineux que le n° 12. Nous repasserons le prix de vente à 25 euros. Il faut compter avec le pourcentage des libraires et le tarif postal.

Il y a 16878, 60 euros sur le Livret A. Fin janvier, il y avait 3546, 61 euros sur le compte courant. Du point de vue financier, l'association peut continuer à défendre et faire connaître l'œuvre de Claude Vigée. Je fais appel aux bonnes volontés.

Chalifert, 1-3 mars 2021.



Claude Vigée chez Marlène et Alfred Dott en 2008.
Photographie Alfred Dott

Comptes 2020

Recettes

Banque le 4 janvier 2020
Abonnements et cotisations
3 chèques
120 euros

Banque le 18 janvier 2020
Abonnement B.N.U.S.
1 chèque
30 euros

Janvier : 150 euros

Banque le 1er février 2020
Cotisation et abonnements
1 chèque
70 euros

Banque le 14 février 2020 :
Cotisations et abonnements
3 chèques
100 euros

Banque le 28 février 2020
Cotisations et abonnements
5 chèques
215 euros

Virement en février
Le Divan
17, 50 euros

Février : 402, 50 euros

Virements en mars :

Librairie Bisey, Mulhouse
14 euros

Cotisation :
15 euros

Mars : 29 euros

Banque le 7 juillet 2020
4 chèques
Revue etc.
285 euros

Virements en juillet :
Kléber 17, 50 euros
Ionos 0, 46 euros

Juillet : 302, 96 euros

Banque le 5 août
2 chèques
Revue
105 euros

Virements en août :
Ionos 15, 98 euros
Kléber : 14 euros.

Août : 134, 98 euros

Dépenses

Virement de 1000 euros sur le Livret A le 14 février 2020.

Virement de 1000 euros sur le Livret A le 12.11.20

La Poste

25 février 2020 Timbres
Facture LP773070200000061
Chèque 1889906
174, 60 euros

24 juin 2020
Poste
Colissimo et timbres
Facture LP77243020001406
Chèque 1889912
194, 65 euros

7 juillet Colissimo
LP772430200001519
Chèque 1889916
13, 75 euros

22 septembre 2020
Timbres
Facture LP77243020002200
Chèque 1889918
186, 24 euros

27 octobre 2020
Timbres
LP77243020002540
Chèque 1889920
232, 80 euros

27 novembre 2020
Lettre suivie F.N.A.C. et timbres
Facture LP77243020002908
Chèque 1889921
175, 05 euros

Poste : 977, 09 euros

Papeterie

28 février 2020
Enveloppes (Christmann)
Facture 2560109
Chèque 1889907
37, 60 euros

24 juin 2020
Enveloppes (Christmann)
Facture 2572252
Chèque 1889913
40 euros

Papeterie : 77, 60 euros

Photocopie

16 mars 2020
Impression bulletin (par Internet vu fermeture au public)
Facture commande 259301

Banque le 22 septembre 2020
Cotisations et abonnements
9 chèques
355 euros

Chèque 1889908
87, 48 euros

Photocopie : 87, 48 euros

Banque le 25 septembre 2020
Cotisations et abonnements
4 chèques
170 euros

Diffusion

8 avril 2020
Le Monde publicité
Annonce du 14 mars 20
Facture F200350598
Chèque 1889909
259, 61 euros

Virement en septembre :
Cotisation, abonnement
55 euros
Libraires (Kléber et Libr'air)
14 + 14 euros

Septembre : 608 euros

29 mai 2020
1&1 Ionos (site)
Facture 202518084450
Chèque 1889910
21, 60 euros

Banque le 3 octobre 2020
Cotisations et abonnements
7 chèques
285 euros

29 mai 2020
Cyberscribe
Facture 40-01-106
Chèque 1889911
193, 20 euros

Banque le 14 octobre 2020
Cotisation et abonnements
5 chèques
160 euros

24 juin 2020
1&1 Ionos (site)
Facture 202518402707
Chèque 1889914
21, 60 euros

Banque le 23 octobre 2020
Libraire, cotisation et abonnement
2 chèques
47, 50 euros

24 juillet 2020
1&1 Ionos
Facture 202518719878
Chèque 1889917
21,60 euros

Banque le 29 octobre 2020
Cotisation et abonnements
2 chèques
85 euros

3.11. 20 Ionos
Facture 202519747516 du 29.10.20
Prélèvement 1, 14 euro

Virements en octobre :
Cotisations et abonnements 1000 euros
40 euros
80 euros
Libraire : 26 euros

Octobre : 1723, 50 euros

5.12.20
Facture 202520079975 du 30.11.20.
Prélèvement 1, 14 euro

12 novembre 2020 Banque
Libraire + cotisation et abonnements
2 chèques
111 euros

19 octobre 2020
Le Monde
Annonce au Carnet, 8 et 9 octobre 2020
Facture F201054708
Chèque 1889919
424, 01 euros
Chèque non parvenu. Opposition le 11.12.20 et lettre de désistement du Monde publicité
Opposition : 16 euros
Virement effectué le 11.12.20
008691112207002261
Virement + opposition : 21 euros
Facture 20210101000383599 du 5.1.21
Voir comptes 2021

Virements en novembre :
Amazon (trois Fois Aube future) : 87, 60 euros
L'Œil de la lettre (facture du 22.5.19) : 21 euros
Kléber, 28.10. 20 : 28 euros

Novembre : 247, 60 euros

Banque le 4 décembre 2020
Cotisation et abonnements
1 chèque
55 euros

Diffusion : 943, 90 euros

Banque le 18 décembre 2020
Cotisations, abonnements et bibliothèque
3 chèques
85 euros

Imprimerie

Imprimerie
Trèfle-Le Révérend

Compte rendu

Banque le 30 décembre 2020
Cotisations, abonnements, librairie
5 chèques
201, 25 euros

Virements en décembre :

Librairie : 10, 50 euros
Librairie : 26 euros
Adhésion, abonnements : 75 euros
Librairie : 21 euros
Cotisation, abonnements : 80 euros
Cyberscribe (Amazon : 2 x Jusqu'à l'aube... + PE11 : 62, 44 euros)
Cyberscribe (F.N.A.C. Jusqu'à l'aube... 24, 72 euros)

Décembre : 640, 91 euros

Recettes :

4239, 45 euros

2 juillet 2020
Esilio della parola
Facture 202006028
450, 17 euros

Peut-être n° 12
Facture 202006027
Peut-être n° 12
484, 71 euros

Chèque 1889915
934, 88 euros

Imprimerie: 934, 88 euros

Dépenses :

3020, 95 euros

Solde créditeur le 31.12.20 : 4340, 85 euros
Exercice bénéficiaire : 1218, 50 euros
Livret A le 15 février 2020 : 14801, 67 euros
Livret A le 12 novembre 2020 : 15801, 67 euros
Voir comptes 2021.

Comptes 2021

Recettes

Banque le 9.1.21
Bibliothèque
1 chèque
25 euros

Banque le 15.1.21
Cotisations et abonnements
2 chèques
70 euros

Virements en janvier :

SIDE facture du 28.10.20
17, 50 euros

GRAPH A. Dott
Photo Claude
60 euros

Cyberscribe Amazon décembre 2020
65, 70 euros

Janvier : 238, 20 euros

Banque le 12.2.21
Abonnements et cotisations
4 chèques
165 euros

Banque le 27.2.21

Dépenses

22.1.21 Livret A
1000 euros

Banque Prélèvement le 5.1.21
Opposition et virement (Carnet du Monde)
Facture 20210101000383599
Du 5 janvier 21
21 euros

La Poste

29.1.21 Timbres
Facture LP77243021000280
Chèque 1889922
194, 40 euros

Papeterie

Christmann enveloppes 12.2.21
Facture 2616743
Chèque 1889923
42 euros

Diffusion

Prélèvement le 5.1.21
Ionos 1&1 Site
Facture 202520410378
1, 44 euros

Abonnements et cotisation
1 chèque
65 euros

Prélèvement le 4.2.21
Ionos 1&1 Site
Facture 202520746269
1,44 euros

Virements en février
Amalivre 10,50 euros
Cyberscribe (Amazon) 21,90 euros

Prélèvement le 6.3.21
Ionos 1&1 site
Facture 202521088487
1,44 euros

Février : 262,40 euros

Banque le 13.3.21
Bibliothèque de Roubaix
1 chèque
25 euros

Solde du compte courant le 28.2.21 : 3506,17 euros

Livret A, le 22 janvier : 1000 euros
Débit de 500 euros au profit de l'Atelier GuyAnne : erreur réparée le 12 février 2021.
Solde du Livret A le 27.1.21 : 16378,60 euros
Rémunération 2020 : 76,93 euros

Vous trouverez dans le numéro 13 de *Peut-être* ce qui était prévu pour cette après-midi poétique :

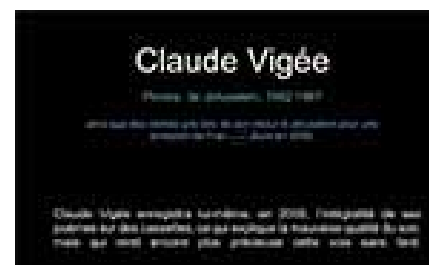
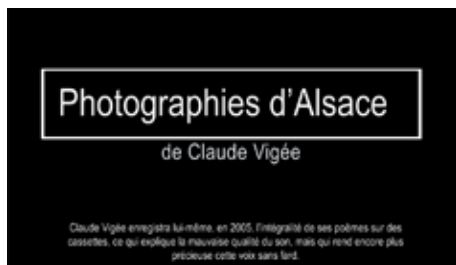
« Renoncement et métamorphose : l'Élégie de *Marienbad* de Goethe », par Nicolas Class.

« Immanuel Weissglass (1920-1979), poète de Bucovine, témoin de la Shoah en Transnistrie », par Marc Sagnol.

Ainsi que, dans le cadre de l'hommage à Claude Vigée, le témoignage d'Alfred Dott, et cette synthèse, dont je souhaitais donner une sorte de résumé :

« De la source à la parole lumière : Cohérence des motifs et du point de vue dans l'œuvre de Claude Vigée ».

Nous espérons montrer, lors de l'assemblée de 2022, le montage réalisé par Alfred Dott et Guy Braun à partir des photographies et des poèmes de Claude Vigée, l'Alsace et Jérusalem, ainsi que la vidéo, « À propos de Claude Vigée », par Alfred Dott.



Première page :
Claude Vigée, chez lui, devant *La lutte avec l'ange* de Jean Revol.
Photographies de Guy Braun.